



Recherche avocat connaissant le droit tunisien

Par **tozeurophile**, le **21/05/2014** à **09:52**

J'ai un problème avec un tunisien pour la constitution d'une société tunisienne. Il m'a signé une reconnaissance de dette pour la constitution du capital de la société avec son engagement de me céder ultérieurement 49% des parts. Nous avons enregistré ce document à la mairie locale. Maintenant il ne veut plus régulariser ses engagements pour que je rentre officiellement dans la société. Mon avocat tunisien a porté une plainte au tribunal local et fait faire une mesure conservatoire pour que la société (locaux achevés) ne puisse être vendue. Cela fait maintenant 7 mois et rien n'avance. Le consulat est au courant, et je cherche tout moyen pour faire avancer les choses. Merci.

Par **Visiteur**, le **21/05/2014** à **13:27**

Bjr,
pour un avocat spécialiste du droit tunisien voyez sur un forum... tunisien ? non ? le droit français et tunisien sont différents...

Par **tozeurophile**, le **21/05/2014** à **15:37**

Merci grenouille pour cette réponse très pertinente!
j'ai bien écrit que j'ai un avocat tunisien.
vous nous faites perdre du temps avec ce genre de réponse. Le forum tunisien est juristetunisie.